

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2020

**Québec, le 9 avril 2021.** – Depuis le printemps dernier, la crise de la COVID-19 a complètement bouleversé le quotidien des Québécois et l'économie mondiale. Faisant face à la situation, le gouvernement a déployé des efforts importants pour soutenir le réseau de la santé, aider financièrement les Québécois et les entreprises, et favoriser la relance économique. Le budget déposé le 25 mars dernier permet de poursuivre ces efforts, notamment par des mesures additionnelles prévues pour vaincre la crise sanitaire.

Les résultats présentés aujourd'hui dans le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2020* indiquent un déficit budgétaire de 3,6 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020-2021.

Compte tenu de l'accélération usuelle des dépenses en fin d'année financière ainsi que de la mise en place de restrictions sanitaires plus sévères au cours des premiers mois de l'année, le déficit budgétaire prévu pour 2020-2021, avant utilisation de la réserve de stabilisation, demeure à 15 milliards de dollars, comme le prévoyait le plan budgétaire déposé en mars 2021.

Par ailleurs, bien que l'année financière se soit terminée le 31 mars 2021, une provision de 1,3 milliard de dollars est prévue au budget pour couvrir les risques liés à l'incertitude qui subsiste quant au suivi budgétaire mensuel à venir et aux éléments qui pourraient survenir d'ici la publication des *Comptes publics 2020-2021*.

Les incertitudes actuelles liées au contexte de pandémie et les dépenses importantes nécessaires pour protéger les Québécois impliquent le maintien de notre prévision de déficit au 31 mars 2021. Cependant, les résultats sur le plan des revenus et des dépenses, s'ils devaient continuer à être aussi encourageants qu'au 31 décembre 2020, pourraient conduire au cours des prochains mois à une révision du solde budgétaire prévu.

#### Citation :

« Les résultats financiers au 31 décembre 2020 reflètent les efforts mis en place par le gouvernement, qui permettront de ramener le Québec sur la trajectoire de la croissance qui le caractérisait jusqu'au début de 2020. Nous comptons poursuivre nos efforts pour lutter contre la pandémie, puis retrouver le plein emploi en 2022 et rétablir l'équilibre budgétaire en sept ans, afin de sortir de cette crise encore plus forts. »

*Eric Girard, ministre des Finances du Québec*

#### Lien connexe :

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2020* peut être consulté sur le site Web du ministère des Finances au [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca).

**Source :** Fanny Beaudry-Campeau  
Directrice des communications  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 514 222-6782

**Information :** Jacques Delorme  
Responsable des relations avec les médias  
Ministère des Finances  
Tél. : 418 528-7382